

**AU SOMMAIRE****Sur une col'**

- 1 L'ONUCI en action
- 2 L'ONUCI face à la presse
- 3 Sensibilisation
- 4 Messages de paix
- 5 Situation post crise
- 6 Portrait
- 7 L'image de la semaine
- 8 Sur ONUCI FM...

Sur une col'

Avec l'adoption de la résolution 2062 du Conseil de sécurité des Nations Unies, l'ONUCI vient d'être dotée d'une feuille de route pour accompagner les autorités et les populations ivoiriennes vers une sortie de crise durable, définitive et inclusive. Les grandes priorités que sont la protection des civils, le processus du DDR et la réforme du secteur de la sécurité seront les défis urgents à mettre en œuvre, en tenant compte de la promotion d'un véritable Etat de droit qui doit être restauré sur toute l'étendue du territoire. Vaste chantier dont la réalisation permettra à la Côte d'Ivoire de s'arrimer durablement sur les fondamentaux de son développement. Les lueurs d'espoir et les avancées notables ne doivent pas être ternies par la dégradation de la situation sécuritaire et l'affaiblissement de la cohésion sociale, notamment dans l'Ouest du pays, qui demeurent des facteurs d'inquiétude. Une situation touchée du doigt par le Rapporteur Spécial sur les personnes dépla-

cées qui, au terme de sa mission d'évaluation, a souligné l'urgence de garantir la durabilité des retours, pour restaurer la confiance de la société envers les structures sécuritaires et l'Etat de droit, et pour prévenir les violations des droits humains. La protection effective des droits humains nécessite également de relever d'autres défis comme la réforme foncière et les documents d'identité personnels, surtout les actes de naissance des nouveau-nés, qui peuvent tous devenir des causes sous-jacentes de conflit. Un appel est également lancé à toute la communauté internationale pour qu'elle poursuive son appui dans le domaine humanitaire et du développement, de l'édification de la paix et des réformes gouvernementales dans tous les secteurs clés afin de promouvoir des mécanismes d'une participation effective des communautés, des personnes vulnérables et des femmes à ces programmes de sortie de crise.

1 *L'ONUCI en action*

• Le chef de l'ONUCI rencontre la ministre de la justice



Le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders, a rencontré lundi, 30 juillet 2012, la Ministre déléguée à la Justice, Mato Loma Cissé, à son cabinet à Abidjan. Au terme d'une entrevue d'une heure et trente minutes, le chef de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), qui était accompagné du Représentant spécial adjoint, Arnauld Akodjénou, a indiqué à la presse avoir échangé avec la Ministre sur les sujets suivants : l'adoption de la nouvelle Résolution 2062 (2012) du Conseil de Sécurité sur la Côte d'Ivoire et les

cas des violences survenues respectivement le 20 juillet à Duékoué, le 8 juin à Para et le 26 février à Bonon. Le Représentant spécial a ainsi lancé un appel au Gouvernement pour que les commissions mandatées pour enquêter sur ces différents dossiers fassent effectivement leur travail. L'opportunité était également offerte à M. Koenders pour réaffirmer à la Ministre déléguée de la Justice, la ferme volonté de la Mission onusienne d'accompagner et d'appuyer les autorités ivoiriennes dans leur quête de cohésion sociale et de paix dans le pays.

• L'ONUCI équipe le Centre plus du ruban rouge à Youpougon pour lutter contre le vih/sida



L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a remis, le 31 juillet 2012, un lot de matériels de bureau et d'équipements de laboratoire

au Centre Plus de l'organisation non gouvernementale de lutte contre le VIH/ Sida, Ruban Rouge Côte d'Ivoire. Au cours d'une cérémonie organisée pour la circons-

tance à Youpougou et à laquelle prenait part, Dr. Claire Mulunga, coordonatrice pays d'ONUSIDA, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Ndolamb Ngokwey a déclaré que le renforcement des capacités du plateau du laboratoire du Centre Plus lui permettra d'être autonome afin « d'offrir un service de qualité à ses patients ». Le

Président du conseil d'administration de l'ONG Ruban Rouge, Raoul Boga, a indiqué que le don de l'ONUCI va aider le centre à devenir plus performant dans sa lutte contre la pandémie. Le Centre Plus a été créé en 1997. Il assure la prise en charge des malades du sida. Il suit à ce jour 1595 patients.

• Les soldats du bataillon béninois de l'ONUCI reçoivent la médaille des Nations Unies



Le commandant de la Force de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), le général Muhammad Iqbal Asi, a remis, mercredi 1er août 2012, la médaille des Nations Unies à 320 soldats du contingent béninois de la mission au camp d'Akouedo, à Abidjan. Le commandant du contingent béninois, le lieutenant-colonel Antoine Guy Adjaho, a fait remarquer que la cérémonie de décoration de ses soldats consacrait leur contribution au retour de la paix en Côte d'Ivoire.

« Cette paix, pour nous, casques bleus, est synonyme de sécurité et de bien-être de toutes les Ivoiriennes et de tous les Ivoiriens... La distinction récompense l'aboutissement des efforts constants du contingent béninois arrivé en Côte d'Ivoire depuis le 6 avril 2012 », a-t-il dit. Les soldats béninois, devenus en janvier 2003 les premières troupes internationales à arriver en Côte d'Ivoire, sont déployés dans neuf missions de maintien de la paix à travers le monde.

2 L'ONUCI face à la presse :

Cette semaine, le point de presse est animé par Kenneth Blackman, Porte Parole intérimaire de la Mission. Quelques extraits :

« Un groupe de travail de l'ONUCI est en train de faire une mission d'évaluation sur la situation des personnes déplacées qui sont déjà retournées dans leurs villages. Cette mission d'évaluation a débuté le 30 juillet et a pour objectif d'évaluer, à tous les niveaux, la situation des personnes déplacées qui sont retournées dans leurs villages. La fin

de la mission est prévue aujourd'hui ou demain, mais le Groupe va continuer son travail.... »

« La Commission d'enquête de l'ONUCI sur les événements de Nahibly se trouve dans la dernière phase de son investigation et on attend un rapport préliminaire au cours de la semaine prochaine.

Finalement, le Représentant spécial M. Koenders, appelle le Gouvernement ivoirien et toutes les parties concernées à assurer la protection des personnes déplacées internes

et à continuer à œuvrer pour le dialogue et la réconciliation entre toutes les communautés.... »

Les Divisions des Droits de l'Homme et de l'Etat de Droit de l'ONUCI poursuivent respectivement le suivi des conditions de détention et de la situation judiciaire des détenus. Dans ce cadre elles ont effectué, conjointement avec une délégation du Ministère de la Justice, une visite à la prison civile de Bouna où elles ont pu s'enquérir des conditions de détention de 15 des 41 personnes extradées du Liberia et transférées à Bouna le 4 juillet dernier.

Activités opérationnelles

Les contingents ont effectué 1555 patrouilles terrestres et aériennes. La situation sécuritaire dans l'ouest du pays reste tendue, et des patrouilles mixtes avec les FRCI s'intensifient à la frontière Libéri-ivoirienne contribuant à ramener la confiance parmi la population de Duekoué en particulier et en général à améliorer la situation sécuritaire dans tout le pays.

Dans le cadre de sa mission de mise en sûreté des populations, l'équipe de dépollution des bombes et munitions non explosées continue ses activités sur l'ensemble du territoire avec la destruction des armes et munitions.

Activités d'assistance Humanitaire

Les différents bataillons de la Force de l'ONUCI ont offert des soins gratuits à 1211 patients sur l'ensemble du territoire ivoirien et distribué 117 500 litres d'eau potable aux

populations nécessiteuses.

Activités DDR



L'opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire et le service d'actions anti mines des Nations Unies (UNMAS) en collaboration avec une organisation non gouvernementale britannique (the Halo Trust) ont procédé le jeudi 26 juillet 2012 à la destruction de munitions et de mines anti personnelles à Lomo Nord, dans le département de Toumodi à 57 km de Yamoussoukro.

« Cette destruction est un signal fort pour le gouvernement qui traduit la volonté de celui-ci à respecter ses engagements internationaux. Etant donné que la Côte d'Ivoire a ratifié la convention d'Ottawa sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines

anti personnelles depuis le 30 juin 2000. »

Le colonel Assamoi Djezou Leon, chef de la division logistique de l'état major général des FRCI, a indiqué que cette destruction de mines anti personnelles de ce jour est le début d'une série de destruction qui prendra fin au mois d'août.

Cette destruction s'est faite en présence des autorités ivoiriennes, de l'ambassadeur du Royaume Uni, Simon Tonge, de l'attaché militaire de défense des Etats Unis, Christopher Ginter, des sections DDR, Unpol et des observateurs militaires de l'ONUCI.

3 Sensibilisation :

• L'ONUCI inculque les valeurs de la culture de la paix et de la citoyenneté aux enfants du quartier montagne de Korhogo



Une quarantaine d'enfants de 7 à 15 ans, du primaire à la classe de quatrième, du quartier « Montagne » de Korhogo, à 580 km au Nord d'Abidjan, ont bénéficié, le mercredi 1er août 2012, d'un atelier de formation sur les valeurs de la culture de la paix et de la citoyenneté, organisé par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) en collaboration avec l'ONG locale « Grenier International ». Les enfants, visiblement heureux des enseignements reçus, ont promis de les pratiquer au quotidien. Et pour le faire, ils ont présenté des sketches sur les différents thèmes appris. Il faut préciser que cet atelier dont l'objectif est de promouvoir les valeurs de la culture de la paix, de la réconciliation et de la citoyenneté, se déroulera sur deux jours et concernera environ quatre-vingt enfants.

• L'ONUCI sensibilise les populations de Lataha, de Solonadioula, de Douakankro et de Flatiedougou à la paix et à la cohésion sociale

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a organisé au cours de la semaine du 23 au 27 juillet 2012 des journées de sensibilisation dénommées ONUCI-TOUR à Lataha, Solonadioula, Douakankro et Flatiedougou, dans les départements de Korhogo, de Bouaké et de Bondoukou. Le sous-préfet central de Korhogo, Eugène Kouadio, a demandé à ses administrés d'éviter de se faire justice eux-mêmes. « Nous sommes dans une période très sensible. En cas d'incompréhensions, de mésententes et de désaccords, il faut toujours respecter la procédure en vigueur, en saisissant les autorités compétentes », a-t-il lancé au public. A Douakankro dans le département de Bouaké, l'ONUCI a plaidé pour que les populations s'inscrivent dans la dynamique de la réconciliation et de la reconstruction. A Flatiedougou dans le département de Bondoukou, Aminata Betché du Bureau de l'Information publique de l'ONUCI, a indiqué que la journée de sensibilisation s'inscrivait dans le cadre des initiatives de la mission visant à accompagner les autorités et toutes les populations ivoiriennes dans leurs efforts pour une sortie de crise réussie. Le sous-préfet de Laoudi-Ba,



Désiré Paulin Bailly, a souligné l'importance d'une telle rencontre pour les populations et a invité l'assistance à participer à la réconciliation nationale.

4 Messages de paix...

Paulin Bailly Désiré, sous-préfet de Laoudi-Ba (ONUCI TOUR)

« On peut faire la guerre, mais on finira toujours par s'asseoir pour discuter, autant faire l'économie de cette guerre et utiliser les ressources engagées à la faire pour le développement ».

Commissaire Djokohi, Commission Nationale de lutte contre la prolifération illicite des armes légères et de petits calibres (COMNAT-LPC) à la cérémonie de destruction des mines à Lomo Nord

« Cette destruction est un signal fort pour le gouvernement qui traduit la volonté de celui-ci à respecter ses engagements internationaux. La Côte d'Ivoire a en effet ratifié la Convention d'Ottawa sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel depuis le 30 juin 2000 ».

Général Muhammad Iqbal Asi, Commandant de la Force (remise de médailles au contingent du Bénin)

« Votre investissement dans le retour de la paix dans votre zone de responsabilité est unanimement reconnu et salué par les populations civiles... Je voudrais également saluer les efforts quotidiens que vous consentez aujourd'hui pour continuer à sécuriser les populations de Yopougon, d'Akouedo, d'Aboisso et des villages environnants ».

Bakary Bakayoko, Bureau de l'Information Korhogo (Atelier de sensibilisation avec les enfants)

« Chers enfants, c'est maintenant que vous devez apprendre à dialoguer, à être solidaires, tolérants et à accepter l'autre tel qu'il est en rejetant toutes les formes de violence pour une vie meilleure en société ».

5 Situation post crise

Cette semaine, nous vous livrons de larges extraits de la résolution 2062 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la situation en Côte d'Ivoire qui, agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies :

« ...Décide de proroger jusqu'au 31 juillet 2013 le mandat de l'ONUCI

Décide que la protection des civils doit rester la priorité de l'ONUCI et décide en outre que l'ONUCI doit se concentrer davantage sur l'appui à fournir au Gouvernement pour les activités de DDR et la réforme du secteur de la sécurité.....

Souscrit à la recommandation du Secrétaire général qui devra être mise en œuvre dès que possible consistant à réduire l'équivalent d'un bataillon l'effectif de la composante militaire de l'ONUCI et décide par conséquent que l'effectif autorisé de la composante militaire sera ramené à 8 837 militaires, dont 8 645 soldats et officiers d'état-major et 192 observateurs militaires;

Décide que l'effectif autorisé de la composante de police de l'ONUCI restera de 1 555 agents et décide en outre de maintenir les huit agents des douanes précédemment autorisés;

Renouvelle l'autorisation qu'il a donnée à l'ONUCI d'utiliser tous les moyens nécessaires pour accomplir son mandat, dans les limites de ses capacités et dans ses zones de déploiement, conformément aux résolutions 1933 (2010), 1962 (2010) et 2000 (2011);

Exhorte le Gouvernement ivoirien à concevoir et à exécuter rapidement un programme national de DDR, à définir des critères d'admission clairs et rigoureux, à créer une nouvelle base de données sécurisée et transparente, à mettre en place une autorité centrale chargée de superviser tous les éléments du programme de DDR et à trouver des solutions propices à l'intégration socioéconomique durable des ex-combattants, et engage l'équipe de pays des Nations Unies à faciliter la planification et l'exécution des programmes d'appui à ce processus, en consultation avec le Gouvernement ivoirien et en étroite collaboration avec tous les partenaires internationaux;

Souligne qu'il faut d'urgence prendre des mesures concrètes pour promouvoir la justice et la réconciliation à tous les niveaux et de tous les côtés, notamment en faisant participer activement les groupes de la société civile, l'objectif étant de remédier aux causes profondes des crises que connaît la Côte d'Ivoire, préconise d'appuyer les mécanismes de justice transitionnelle, notamment la Commission Dialogue, vérité et réconciliation, qui devrait adopter un programme global et de grande envergure et intensifier les activités qu'elle mène à l'échelle locale dans tout le pays, souligne également l'importance que revêtent l'obligation de rendre compte et l'impartialité de la justice, y compris grâce aux travaux de la Commission nationale d'enquête, pour une réconciliation durable en Côte d'Ivoire, se félicite de l'adoption par le Gouvernement ivoirien d'une stratégie nationale pour le secteur de la justice, et exhorte le Gouvernement ivoirien à prendre des mesures concrètes pour prévenir et réprimer les violences intercommunautaires en essayant de dégager un large consensus national sur la façon de régler les questions d'identité et de propriété foncière;

Se félicite que le Gouvernement ait entrepris d'intensifier le dialogue politique avec l'opposition, y compris avec

les partis politiques non représentés à l'Assemblée nationale, demande au Gouvernement ivoirien de continuer de prendre rapidement des mesures concrètes à cette fin et de ménager un espace politique à l'opposition, demande à tous les partis d'opposition de jouer un rôle constructif et de concourir à la réconciliation et prie le Représentant spécial du Secrétaire général de continuer à exercer ses bons offices pour faciliter le dialogue entre tous les acteurs politiques

Prie instamment le Gouvernement ivoirien de veiller le plus rapidement possible à ce que, quels que soient leur statut ou leur appartenance politique, tous les auteurs de violations graves des droits de l'homme ou d'atteintes au droit international humanitaire, en particulier celles commises pendant la crise postélectorale en Côte d'Ivoire, soient traduits en justice, comme le lui imposent ses obligations internationales, et à ce que tous les détenus soient informés de leur statut en toute transparence et engage le Gouvernement ivoirien à continuer de coopérer avec la Cour pénale internationale;

Demande au Gouvernement ivoirien et à tous les acteurs politiques de veiller à ce que les prochaines élections locales soient ouvertes, transparentes, libres et régulières et se déroulent dans le calme, et à ce qu'elles favorisent la représentativité politique et la réconciliation, en choisissant une date opportune, en assurant la sécurité et en procédant aux réformes électorales utiles, souligne qu'il incombe au premier chef au Gouvernement ivoirien d'organiser les élections locales et, à cet égard, prend note de la demande adressée à l'Organisation des Nations Unies par le Gouvernement ivoirien et autorise l'ONUCI à apporter au Gouvernement ivoirien, à sa demande, une assistance appropriée pour la tenue de ces élections, en fonction des ressources et des capacités dont elle dispose et dans les zones où elle est déployée, sans préjudice des grandes priorités de son mandat.

Demande à tous les organes des Nations Unies présents en Côte d'Ivoire et au Libéria, y compris toutes les composantes de l'ONUCI et de la MINUL, dans la limite de leur mandat, de leurs capacités et des zones dans lesquelles ils sont déployés, de renforcer l'appui qu'ils apportent pour stabiliser la région frontalière, notamment en resserrant leur coopération et en définissant une vision et un plan stratégiques communs pour épauler les autorités ivoiriennes et libériennes..... »

6 *Portrait : Djénéba Bénédicte KOUASSI DOSSO, Officier des Affaires civiles et Coordinatrice des Activités de cohésion sociale et de réconciliation communautaire*

Avant de rejoindre l'ONU en mai 2008, son parcours professionnel était complètement différent du domaine humanitaire. Juriste de formation, Mme Dosso a débuté sa carrière comme Responsable juridique dans une compagnie de transport maritime ensuite négociante en coton et le dernier poste a été Conseiller spécial du Ministre des Droits de l'Homme. Ce dernier poste lui permettra dans les programmes de

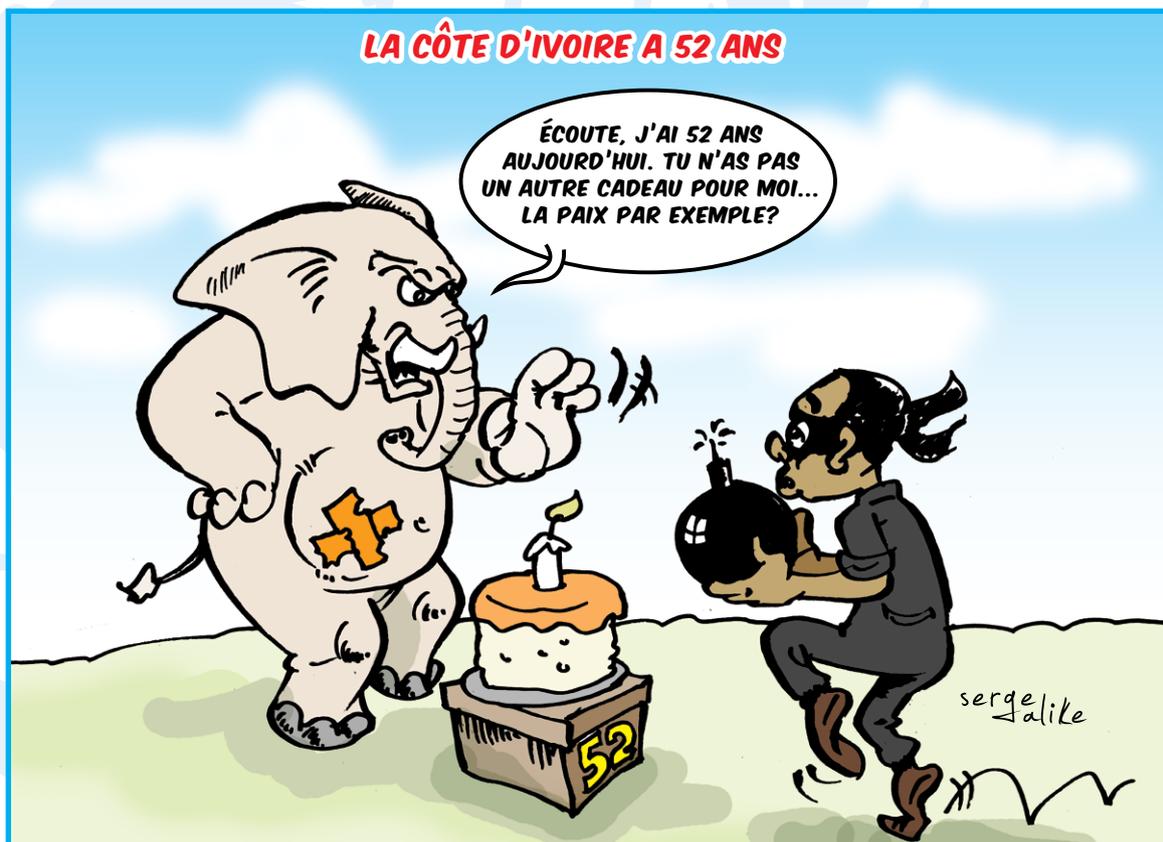
sortie de crise dont les Nations Unies apportent soutien et appui dans son pays. Celle que les collègues de l'ONUCI appellent affectueusement « Madame Cohésion Sociale » a très vite développée une passion pour ce concept. Elle est désormais chargée de formuler toute la stratégie de la section en matière de cohésion sociale et faciliter la réalisation des activités à travers les différents bureaux terrains. « Mon challenge de chaque jour

est d'apporter une touche novatrice dans la conception des activités en tenant compte du contexte social, politique et culturel de chaque localité ». Ce qui demande une créativité débordante se heurtant aux règles de la Mission mais « mon entêtement naturel et surtout l'ouverture d'esprit de mes managers permettent d'aboutir dans la plupart des cas à une solution », confie-t-elle, avec fierté. Mme Doso est pleine d'énergie et c'est avec un malin plaisir qu'elle raconte le déroulement d'une activité de sensibilisation pour soutenir la promotion de la cohésion sociale « Nous avons entrepris un programme de formation des chefs traditionnels qui n'étaient au départ une activité évidente à concevoir, car nombres d'entre eux n'ont pas été scolarisés et bien souvent sont considérés comme disposant de façon innée la maîtrise de la



gestion des conflits. Nous avons réussi à adopter une démarche adaptée en intégrant certains concepts traditionnels comme outils de consolidation de la cohésion. Aujourd'hui nous rencontrons une grande demande pour cette activité en provenance de différentes régions du pays ». Toutes ces responsabilités l'amènent à s'éloigner trop souvent de ses 3 adorables enfants et de son charmant époux mais elle reste convaincue que la mission de soldat de la paix est d'apporter inlassablement « le témoignage du dialogue comme seule arme fiable et une preuve palpable pour les communautés pour que le rôle de la femme soit totalement reconnu ». Son secret se résume dans une phrase que répète souvent ma chef de section : « Tout succès réside dans la préparation ».

7 L'image de la semaine



8 Sur ONUCI FM ...

ONUCI FM dont l'objectif premier est d'informer les populations de Côte d'Ivoire dans le sens de la paix et de la réconciliation nationale, vous offre des tranches d'information tous les jours, une édition complète du journal à 07h, 08h, 12h et 18h et des brèves toutes les heures à partir de 09h. Du lundi au vendredi retrouvez également à 7h à 12h, en direct sur nos antennes, le 7-12 votre espace d'informations et de divertissement en direct. La radio de la paix vous propose de suivre des reportages et des magazines sur la société, la santé, la culture et le sport.

- **Le lundi 06 Août**, à 07h40, ONUCI FM ACTION vous présente l'ONG Assistance à la femme rurale (AFER). A 11h25, partagez le quotidien d'un réparateur de moto dans la ville de Hiré.

- **Le mardi 07 Août**, la radio de la paix célèbre la journée internationale de l'éducation. A 7h40, ONUCI FM ACTION s'intéresse aux activités de l'association de l'asthme et allergies de Côte d'Ivoire. A 11h10, Que faire lorsque le propriétaire de la parcelle que j'exploite, la récupère ? La réponse dans COMPRENDRE LE FONCIER RURAL.

- **Le mercredi 08 Août**, à 7h40, ONUCI FM REPORTAGE vous invite à la découverte des conditions sanitaires dans le département d'ABOISSO. A 14h30, ESPACE ENFANT vous offrira un menu varié pour les tout-petits. A 15h00, Faites le plein de musique et d'information sur la musique Reggae dans REGGAETIME.

- **Le jeudi 09 Août**, à 07h40, ONUCI FM CULTURE échange avec un designer d'intérieur qui nous parle de son métier. A 9h10, voyager à travers le temps et aborder l'histoire de la Côte d'Ivoire, les rapports entre

les peuples, les relations du pays avec les peuples des autres pays de la sous-région dans HISTOIRE D'ICI

- **Le vendredi 10 Août**, à 07h40, ONUCI FM CULTURE reçoit Kouamé Yao Séraphin, auteur du livre « Tu peux réussir ton concours ». A 20h00, vous avez rendez-vous avec le meilleur de la musique latine dans CALIENTE.

- **Tous les samedis** de 07h à 12h et les dimanches de 08h à 12h en direct de nos studios, suivez « Samedi et dimanche chez vous » qui vous propose plusieurs rubriques pour agrémenter votre week end. Zik culture, votre rendez-vous de l'actualité des arts et spectacles vous plonge dans l'univers culturel tous azimuts. A 19h00, Destination Musique passera en revue l'actualité musicale du moment.

- **Le dimanche** de 16 à 18h, Dimanche Sport fera le point de l'actualité sportive ivoirienne, africaine et internationale. A 17h00, Sans Frontière, votre magazine de voyage et de découverte vous permettra de mieux connaître les sites touristiques, la gastronomie, la musique et culture d'un pays.

RESOLUTION 1820 DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES

LA VIOLENCE SEXUELLE CONSTITUE UNE MENACE POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE

Ensemble disons **NON!**
à l'impunité des auteurs d'actes de violences sexuelles

FRÉQUENCES ONUCI FM

ABENGOUROU 94.7 • ABIDJAN 96.0 • ADZOPE 96.0 • BANGOLO 91.1 • BONDOUKOU 100.1 • BOUAKÉ 95.3 • BOUNA 102.8
BOUNDIALI 90.0 • DABAKALA 93.9 DALOA 91.4 • DANANÉ 97.6 DAOUKRO 94.7 • DUEKOUÉ 91.1
FERKESSEDOUGOU • 104.4 • GAGNOA 91.4 • GUIGLO 93.7 • KORHOGO 95.3 MAN 95.3 • ODIENNÉ 101.1 • SAN-PEDRO 106.3
SEGUELA 101.8 TABOU 95.3 • TOULEPLEU 93.7 • YAMOUSSOUKRO 94.4 • ZUENOULA 95.3

Visitez notre site web : www.onuci.org — Adresse twitter ONUCI : @ONUCINFO

Directeur de publication :

Kenneth Blackman

Redacteur en chef :

Cheikh Touré

Redaction graphique :

Serge Alike

Illustrations :

Serge Alike

Crédit photos :

Patricia Esteve, Basile Zoma, Pégagie Kouamé et PIO
Bureaux terrains

ONUCI hebdo

Volume 1 • ONUCIhebdo